



## L'EHPAD St MAUR - TOULON

Livret d'Accueil

Pôle d'activité et de Soins Adaptés (P.A.S.A.)

Bienvenue aux PASA



# Sommaire

1. Le PASA, de quoi s'agit-il?	5
2. Les missions du PASA	5
Les personnes accueillies au PASA	6
Qui est accueilli au sein du PASA?	6
La procédure d'admission	6
L'interruption de l'accueil	7
3. Les locaux	7
Le personnel du PASA	9
L'équipe du PASA	9
Le rôle de chaque intervenant	9
L'organisation et le fonctionnement du PASA :	11
Les horaires du PASA	11
Modalités de fonctionnement	12
Le déroulement d'une «journée type» :	12
Les activités proposées	12
Familéo.....	14



## 1. Le PASA, de quoi s'agit-il?

Le **PASA** (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) est un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, en journée, des **activités sociales et thérapeutiques** en petit groupe.

L'EHPAD St Maur possède 2 PASA dans son établissement, pouvant accueillir chacun de 12 à 14 résidents. Chaque personne accueillie bénéficie d'un ou de plusieurs jours d'activités et de soins adaptés par semaine. La durée de prise en charge au PASA n'est pas limitée dans le temps. Elle s'adaptera aux besoins de la personne et pourra être poursuivie tant que l'équipe jugera que la personne en tire un bénéfice sur le plan cognitif, moteur, comportemental ou social.

Cette unité n'est ouverte qu'aux résidents de l'EHPAD. L'accompagnement au sein du PASA n'entraîne aucun surcoût pour le résident.

## 2. Les missions du PASA

Un PASA possède plusieurs missions :

- Accompagner de manière spécifique les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées ;
- Entretenir les facultés restantes pour préserver et maintenir une certaine autonomie ;
- Proposer des activités collectives ou individuelles en vue de réduire, selon les cas, l'agitation, la déambulation, et de limiter les troubles du comportement ;
- Permettre aux personnes accueillies de maintenir des liens sociaux ;
- Diminuer la consommation de psychotropes ;
- Procurer des temps de bien-être et de détente.

## **Les personnes accueillies au PASA**

### Qui est accueilli au sein du PASA?

Le PASA est destiné aux résidents de l'EHPAD Saint Maur présentant des troubles cognitifs et comportementaux modérés, pouvant altérer la sécurité et/ou la qualité de vie de la personne et/ou des autres résidents.

L'entrée d'un résident au PASA est proposée, discutée et validée en équipe pluridisciplinaire associant médecin coordonnateur, IDEC, ASG, psychologue, et ergothérapeute. Une période d'essai à durée indéterminée est réalisée avant toute intégration au sein du PASA.

### La procédure d'admission

L'admission répond à plusieurs critères :

- Présence de troubles du comportement modérés (mesurés par l'échelle NPI-ES ainsi que par le bilan du MMSE) ;
- Pas de syndrome confusionnel ;
- Mobilité : résidents capables de se déplacer seuls, même en fauteuil roulant ;
- Ne pas remplir les critères d'admissibilité en UHR (unité d'hébergement renforcé).

En plus de ces critères d'admission, nous recherchons le consentement du résident, ou à défaut, de sa famille ou de sa tutelle.

Aussi, avant toute intégration au PASA, une évaluation est réalisée en équipe pluridisciplinaire (médecin coordonnateur, Infirmière, IDEC, psychologue, ergothérapeute, AS, ASG). Elle permettra, si le résident est éligible au PASA, de définir un projet de vie individualisé précisant les objectifs de prise en soins au sein du PASA. Ce projet sera réévalué au minimum une fois par an, lors des synthèses pluridisciplinaires.

En dehors de cette évaluation annuelle se tiennent des évaluations ponctuelles qui permettent de mettre à jour les différents indicateurs de santé (scores et objectifs) par résident, et ainsi de pouvoir réajuster la prise en soin, ou dans certains cas de conseiller l'interruption de l'accompagnement.

## L'interruption de l'accueil

La question du maintien de l'accompagnement au PASA se posera si les réévaluations régulières font apparaître que le résident :

présente une évolution des troubles incompatible avec les activités proposées ;  
ou présente une perte d'autonomie trop importante ;  
ou ne remplit plus les critères d'admission en PASA ;  
ou remplit les critères d'admission en secteur fermé : UHA (Unité d'Hébergement Adapté) ou UHR (Unité d'Hébergement Renforcée);  
ou bien présente une incompatibilité relationnelle avec les autres résidents du PASA ;  
ou encore, ne tire plus aucun bénéfice du temps passé au PASA ou s'il ne souhaite plus participer aux activités du PASA.

Il sera alors proposé une orientation vers un autre type de prise en charge plus adaptée. Cette décision sera formalisée en équipe pluridisciplinaire ainsi qu'avec le résident et sa famille.

### **3. Les locaux**

L'EHPAD Saint Maur bénéficie de deux PASA :

**Un PASA situé au rez-de-chaussée :** Il est composé de différents espaces avec un salon dédié au repos, un espace activités/repas avec coin cuisine, un accès vers l'extérieur (jardin PASA), un WC- douche.



**Un PASA situé au 2<sup>ème</sup> étage :**

Il est composé de différents espaces, avec un salon dédié au repos, un espace activités, un espace repas avec coin cuisine, un WC-douche.



Nous bénéficions également d'une salle *Snoezelen* avec un chariot sensoriel, qui permet une stimulation multi-sensorielle contrôlée :

- la vue, via différentes lumières, des projections etc.

- l'ouïe, via la diffusion de musique
- l'odorat, via un diffuseur de senteurs
- le toucher, via des objets sensoriels, des couvertures lestées, etc.

C'est une pratique visant à éveiller la sensorialité de la personne stimulée, et également à diminuer l'anxiété, dans une ambiance sécurisante.



**Le personnel du PASA**

### **L'équipe du PASA**

L'équipe intervenant au PASA se compose de professionnels déjà présents dans l'EHPAD :



\* Les ASG et l'ergothérapeute exercent leurs fonctions exclusivement au sein du PASA

## **Le rôle de chaque intervenant**

### **Les Assistantes de Soins en Gériatrie (ASG)**

Les ASG sont présentes en permanence au sein du PASA, où elles assurent, en collaboration avec l'ergothérapeute et le psychologue, l'accueil des résidents et la conduite des ateliers du PASA. Les ASG proposent un accompagnement des résidents dans le but de maintenir leurs **capacités d'autonomie** et de **réduire les troubles du comportement**. Ce sont elles qui sont au plus proche du résident, et qui accompagnent ses journées.

Elles participent également aux réunions pluridisciplinaires concernant les objectifs de prise en charge et les projets de vie des résidents.

L'ASG agit sous la responsabilité du médecin référent et de l'infirmière référente.

### **L'ergothérapeute**

Le rôle de l'ergothérapeute consiste à maintenir, à restaurer et à permettre les **activités quotidiennes** de manière **sécurisée, autonome et efficace**.

Il prévient ou réduit les situations de handicap, en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement. Au PASA, l'ergothérapeute anime certaines activités, réalise la passation de bilans et participe aux réunions pluridisciplinaires concernant les projets de vie et objectifs des résidents PASA.

L'ergothérapeute prend également part aux conseils et aux choix des aides techniques nécessaires à l'autonomie, au confort et à la sécurité du résident.

L'EHPAD St Maur bénéficiant de 2 PASA, l'ergothérapeute intervient ici dans la coordination des 2 PASA et dans le choix des activités, et la mise en place du planning hebdomadaire par résident.

### **Le psychologue**

Le psychologue contribue au bien-être et à l'autonomie des personnes accueillies afin d'être à leur écoute, **d'analyser les problèmes de**

**comportement** et de **l'humeur**. Il a un rôle de **soutien et d'information** auprès des résidents et des familles. C'est une personne ressource qui permet le lien entre le personnel, les résidents et les familles.

Le psychologue participe à l'admission des résidents au sein du PASA ainsi qu'aux réunions pluridisciplinaires concernant les projets de vie et objectifs des résidents PASA. Il soutient également l'ergothérapeute dans la passation de bilans.

### **Le médecin coordonnateur**

La coordination médicale du PASA est sous la **responsabilité du médecin coordonnateur**. Il participe à l'admission des résidents au sein du PASA ainsi qu'aux réunions pluridisciplinaires concernant les projets de vie et objectifs des résidents PASA. Il intervient également dans la **prescription du PASA**, puis reste en lien avec l'équipe du PASA qui pourra le solliciter en cas de difficulté particulière ou de situations d'urgences.

### **L'infirmière coordinatrice**

L'infirmière coordinatrice participe à **l'admission des résidents** au sein du PASA ainsi qu'aux réunions pluridisciplinaires concernant les projets de vie et objectifs des résidents PASA. Elle gère aussi la partie « **aides techniques** » en fonction des remarques des équipes et des besoins du résident. Elle a également un rôle transversal au sein de l'établissement, et donc du PASA, concernant **l'hygiène, le confort, la sécurité...**

### **L'équipe infirmière**

L'équipe infirmière s'assure de la **distribution** et de la **prise des médicaments** lors du repas du midi en collaboration avec les ASG du PASA. Les infirmiers pourront si nécessaire intervenir pour gérer des situations d'urgence. Si le résident présente une problématique de santé pendant une activité ou un repas PASA, l'infirmier(e) est sollicité(e) pour évaluer la situation et prendre les décisions nécessaires.

## L'organisation et le fonctionnement du PASA :

### Les horaires du PASA

Le PASA est ouvert :

Du **lundi au vendredi** de **9h00 à 17h00**, toute l'année en dehors des jours de fermeture identifiés (jours fériés ....).

Les résidents sont accueillis entre **09h30 et 16h30**, avec une pause de 13h à 14h.

Vous trouverez le bureau du PASA au rez-de-chaussée de l'établissement. Les ASG sont présentes du lundi au vendredi, et l'ergothérapeute du lundi au jeudi.

Si besoin, vous pouvez demander un rendez-vous avec l'équipe du PASA.

### Modalités de fonctionnement

Les résidents bénéficiant d'un accueil au PASA sont accompagnés jusqu'aux locaux du PASA par une des ASG du PASA. Ils sont accueillis par groupes homogènes constitués par l'équipe du PASA.

Le déroulement d'une «journée type» :

**9H00 - 9H30** : Transmissions équipe PASA

**9H30 - 10H00** : Ouverture des PASA, accompagnement des résidents au PASA, temps d'accueil (café etc.) et préparation des activités du jour

**10H00 -11H00** : Orientation dans le temps et l'espace (mise à jour de l'éphéméride), puis activité du matin. Possibilité de toilette thérapeutique en fonction des objectifs du résident

**11H00- 11H30** : Raccourcement des résidents qui ne participent pas au repas. Mise en place du temps de repas, prise de connaissance du menu, accompagnement aux soins d'hygiène

**11H30 - 12H30** : Temps de repas thérapeutique

**12H30 - 13H00** : Débarrassage, petite vaisselle, raccourcement des résidents

**13H00 - 14H00** : *Pause*

**14H00 - 14H30** : Transmissions équipe EHPAD

- 14H30- 15H00** : Accompagnement des résidents au PASA et présentation de l'activité
- 15H00- 16H00** : Activité de l'après midi
- 16h00 – 16h15** : Partage d'une collation
- 16h15 – 16h30** : Raccourci des résidents, rangement des salles PASA
- 16h30 – 17h** : Transmissions écrites PASA (traçabilité)

### **Les activités proposées**

Nous établissons des plannings à la semaine, avec diverses activités hebdomadaires. En fonction de l'activité du jour et de sa difficulté, nous invitons un groupe de 2 à 10 résidents à y participer, selon leurs capacités et leurs besoins.

Le programme des activités est élaboré par l'ergothérapeute et les ASG, en lien avec le psychologue, l'équipe soignante et le médecin référent.

Chacune de ces activités est organisée au moins une fois par semaine. Un programme individualisé est établi par l'équipe pluridisciplinaire pour chaque résident.

#### ➤ **Activités motrices :**

Pour un maintien ou une réhabilitation des capacités fonctionnelles restantes : séance d'Ergothérapie, atelier cuisine, toilettes thérapeutiques\*, atelier jardinage, promenade dans le parc de l'établissement, activités physiques type ateliers équilibre /schéma corporel /gym douce...

#### ➤ **Activités cognitives :**

Pour un maintien ou une réhabilitation des fonctions cognitives restantes : Stimulation de la mémoire, expression orale, atelier de jardinage, atelier de cuisine, réminiscence, éphéméride, jeux de société...

#### ➤ **Activités sensorielles et créatives :**

Pour une mobilisation des fonctions sensorielles : Musicothérapie\*\*, activités manuelles, atelier de jardinage, atelier de cuisine, activités se basant sur le goût/le visuel/l'auditif/le toucher/l'odorat...

➤ **Activités sociales :**

Dans le cadre du maintien du lien social des résidents : repas thérapeutiques\*\*\*, groupes d'échanges, salon de thé, jeux de société, sorties à l'extérieur de l'EHPAD (visites, marchés...)

➤ **Activités favorisant la détente :**

Pour apaiser l'anxiété, l'agitation éventuelle et les troubles du comportement : atelier beauté et bien être (pédiluve, massage, manucure, épilation...), séance snoezelen, relaxation, zoothérapie\*\*\*\*...

*\* Toilettes thérapeutiques : après une évaluation des capacités de la personne, nous pouvons proposer quelques séances de toilettes thérapeutiques afin d'aider le résident à réaliser cette activité de la façon la plus autonome possible. Nous proposons des aides techniques, donnons des conseils directement au résident ou à l'aide-soignante qui l'accompagne, montrons des techniques de réalisation de l'activité... Attention, la décision de cet accompagnement se prend en équipe pluridisciplinaire, et après une évaluation. Nous ne réalisons pas directement la toilette, et cet accompagnement est limité dans le temps.*

*\*\* Séance de Musicothérapie : réalisée par un intervenant extérieur, ayant une formation de musicothérapeute.*

*\*\*\* Repas thérapeutiques : accompagnement de certains résidents lors du repas. Groupe de 6 résidents maximum par PASA. Cet accompagnement est pour les résidents qui expriment un besoin social important, la mise en place et l'apprentissage d'une aide technique, ou encore une stimulation pour la prise alimentaire. Attention, la décision de cet accompagnement se prend en équipe pluridisciplinaire et après une évaluation. Nous ne proposons pas d'aide totale à la prise alimentaire, et cet accompagnement est limité dans le temps.*

*\*\*\*\* Séance de zoothérapie : dispensée par une professionnelle en médiation animale, qui intervient avec un chien et des lapins. Elle propose divers exercices, qui agissent sur le bien-être, la détente, la confiance en soi, la motricité, la mémoire...*



« Offrez de la joie à votre proche en lui partageant vos nouvelles. Restez en contact avec toute votre famille. Suivez le quotidien de votre proche avec les nouvelles de l'établissement. »

Inscrivez-vous gratuitement sur l'application Familéo, et vous pourrez ainsi transmettre des messages et des photos à votre proche. Tous les messages sont automatiquement mis en page et imprimés sous la forme d'un journal papier personnalisé. La gazette est envoyée par la Poste à la fréquence que vous aurez choisie.

Par le biais de cette application, nous pouvons également vous transmettre des photos de votre proche, lors d'ateliers, de sorties etc.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'établissement pour obtenir votre « code famille » nécessaire à votre inscription.



# E.H.P.A.D. Saint-Maur

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées  
Dépendantes

---

237, avenue de Valbourdin - 83200 TOULON

**Tél. : 04 94 92 37 40**

Fax administratif : 04 94 46 31 85 - Fax infirmerie : 04 94 92  
02 60